

URGENT

A l'attention des élus, syndiqués et sympathisants Filpac-CGT du Dauphiné Libéré

Le 27 juin à Paris, différents documents engageant l'avenir de toute la Presse Quotidienne Régionale, ont été signés entre le patronat et les fédérations FO et CGC.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces deux fédérations très minoritaires dans la PQR, ne s'embarrassent pas de l'avis de leurs syndicats et tentent par leur signature, de s'approprier d'une représentativité qu'elles n'ont pas dans la plupart des entreprises de Presse.

Les autres fédérations, notamment la CFDT et la Filpac-CGT vont consulter les syndicats d'entreprise avant de prendre une position concernant ces textes.

Nous invitons tous les salariés du Dauphiné Libéré et tout particulièrement les militants CGT, à s'approprier de ce débat et à nous faire parvenir leurs points de vue avant le mardi 5 juillet.

Une assemblée générale de la Filpac réunissant les délégués CGT de toutes les entreprises de la PQR est prévue le 7 juillet à Paris, pour donner mandat à notre fédération de la signature ou non de ces textes.

NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LES FAITS SUIVANTS :

- Au Dauphiné Libéré aucun départ lié à ce dispositif n'est possible avant fin 2006, car les dispositifs ne sont pas cumulables et notre plan FNE finit à cette date.
- Les textes signés par FO et la CGC dans l'état, sont voués uniquement à supprimer les postes des ouvriers du Livre et interdisent le départ anticipé de tout autre salarié des entreprises de presse (journaliste, administratif, etc).
- Ces textes mettent un trait final aux revendications portées par la Filpac-CGT et destinées à réorganiser le Pré-presse rédactionnel en correspondance avec les nouveaux outils et l'évolution des métiers. Ils cherchent à vider les ouvriers du Livre du Pré-presse, sans définir un avenir professionnel pour ceux qui resteront. Une confusion flagrante existe entre la notion de « passerelle » ou « pont de passage » vers d'autres métiers existants et notre demande consistant à redéfinir les métiers et l'organisation en prenant en compte l'évolution des outils et des métiers.
- Une difficulté supplémentaire est apportée par FO et la CGC, car leur signature prématurée complique l'amendement des textes.

**LE 5 JUILLET, APRES AVOIR RECUEILLI VOS OPINIONS,
NOTRE BUREAU ÉTABLIRA LA POSITION QUE NOUS DEFENDRONS
LORS DE L'A.G. DU 7 JUILLET A PARIS**